



## *Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs*

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

#### **SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2026**

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2026 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2026 ;
5. Approbation des comptes à payer (147 290,57 \$) ;
6. Rapport de la Mairesse sur les faits saillants des états financiers 2025 ;
7. Adoption du Règlement no 393 relatif à la protection des plans d'eau contre les espèces aquatiques exotiques envahissantes ;
8. Adoption du Règlement no 394 relatif à la tarification des services municipaux ;
9. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no 395 modifiant le règlement général numéro 286 sur la Sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;
10. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 396 modifiant le règlement numéro 273 relatif à la prévention incendie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs ;
11. Acceptation de la soumission de Franco pompes et moteurs pour la réparation de la pompe flygt pièces et main-d'œuvre au montant de 3 024,50 \$ avant taxes;
12. Autorisation de paiement de la facture No 24535 de la FQM Assurances pour l'avenant de modification no 1 de la police d'assurance au montant de 696 \$ avant taxes ;
13. Modification de la résolution 2026-02-21 sur l'adoption de la Politique d'annulation de la Base de plein air du lac Nairne visant à restreindre pour un même usager le nombre d'annulations ;
14. Autorisation de paiement de la facture No 1665 de Da.Re.L. Excavation pour les travaux de terrassement au pavillon d'accueil de la Base de plein air du lac Nairne au montant de 5 213,06 \$ ;
15. Autorisation de paiement de la facture no 53454 de Béton Dallaire Ltee pour le matériel (poussière de pierre) pour les travaux de terrassement au pavillon d'accueil de la Base de Plein air du lac Nairne au montant de 2 004,77 \$ avant taxes ;
16. Acceptation de la soumission no 1008 de Service Réseautek pour l'achat d'antennes et d'adaptateurs pour la Base de plein air du lac Nairne au montant de 4 832,79 \$ avant taxes;
17. TECQ 2024-2028 – Acceptation de l'offre de services professionnels du Groupe Géos – Contrôle de la qualité des matériaux au montant de 25 237,01 \$ ;
18. Recommandation de paiement de la facture no 1941 de DMA marquage routier pour le marquage de ligne au montant de 6 000,80 \$ avant taxes ;
19. Recommandation de paiement de la facture F26037811 Éditions Nordiques le Charlevoisien pour l'offre numérique pour les municipalités et les MRC au montant de 3 000 \$ avant taxes ;
20. Entériner le paiement de la facture visant les demandes d'autorisation ministérielles pour la lutte contre le myriophylle à épis au montant de 2 308,14 \$ ;
21. Acceptation de l'offre de service pour l'achat de bouées spéciales de renseignement sur la présence de myriophylle à épis ;
22. Acceptation de la soumission de Québec Quai pour le contrat de service visant l'installation des bouées de navigation au lac Nairne ;
23. Autorisation pour l'utilisation du chapiteau de la Base de plein air à titre gratuit dans le cadre du souper-bénéfice de l'OPP de l'école Beau-Soleil le 11 juin 2026 ;
24. Dons et Commandites

- a) Don de 1 000 \$ à la personne morale sans but lucratif « Comité des loisirs de Saint-aimé » ;
- b)
- 25. Correspondance
- 26. Divers :
  - a)
- 27. Suivis des membres du conseil;
- 28. Période de questions;
- 29. Levée de la séance.

**BONNE SÉANCE !**